



# Conseil économique et social

Distr. générale  
11 mars 2022  
Français  
Original : anglais

---

## Session de 2022

23 juillet 2021-22 juillet 2022

Point 7 b) de l'ordre du jour

**Activités opérationnelles du système des Nations Unies  
au service de la coopération internationale  
pour le développement : rapports des Conseils d'administration  
du Programme des Nations Unies pour le développement,  
du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau  
des Nations Unies pour les services d'appui aux projets,  
du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Entité  
des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation  
des femmes et du Programme alimentaire mondial**

## **Rapports du Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les travaux de ses première et deuxième sessions ordinaires et de sa session annuelle de 2021**

### **Note du Secrétariat**

Conformément à la résolution [64/289](#) de l'Assemblée générale et à la résolution 2011/5 du Conseil économique et social, le Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) transmet au Conseil, pour examen lors du débat consacré aux activités opérationnelles de développement de sa session de 2022, les rapports sur les travaux, en 2021, de ses première et deuxième sessions ordinaires ([UNW/2021/1](#) et [UNW/2021/9](#)) et de sa session annuelle ([UNW/2021/5](#)), ainsi que le texte des décisions qu'il a adoptées à ses sessions de 2021 ([UNW/2021/10](#)).

